Vous attendez des réponses concernant votre demande auprès de la FEMA ? Faites-en le suivi.

Release Date: Décembre 21, 2021

BÂTON-ROUGE, Louisiane — Si vous n'avez pas encore reçu de paiement ou effectué le suivi de votre lettre de détermination de la FEMA, il y a quelque chose que vous pouvez faire pour faire avancer le processus : appelez-nous, consultez notre site en ligne ou utilisez l'application de la FEMA - n'attendez pas. La FEMA peut être en mesure de vous aider!

Commencez par lire attentivement votre lettre de détermination de la FEMA. Elle vous indique la décision initiale de la FEMA et les actions éventuellement nécessaires pour la modifier.

La documentation de votre assurance propriétaire ou locataire peut aussi être à l'origine du problème. Après l'ouragan Ida, le traitement des demandes d'indemnisation auprès des assurances a été plus lent que d'habitude. La FEMA ne peut pas terminer le traitement de votre demande tant qu'une copie du règlement d'assurance ne figure pas dans votre dossier. Une fois que vous avez reçu les informations de votre agent, assurez-vous d'en remettre une copie à la FEMA.

Il se peut que vous ayez aussi du mal à trouver certains documents. Si vous avez du mal à prouver votre lieu de résidence lors du passage de l'ouragan ou que vous possédiez la propriété endommagée, informez-en la FEMA. Nos spécialistes peuvent vous conseiller en ce qui concerne les modalités d'obtention des documents dont vous avez besoin. De nombreuses formes de preuve sont acceptées auxquelles vous n'avez peut-être même pas pensé.

Si vous demandez une aide autre qu'au logement de la FEMA dans le cadre de son programme d'aide aux autres besoins (Other Needs Assistance ou ONA) pour par exemple l'assistance funéraire, l'assistance médicale et dentaire, l'aide à la

garde d'enfants, l'aide au déménagement et à l'entreposage, vous devez simplement fournir les reçus correspondants.

Pour la perte de biens personnels, le transport (votre voiture, votre moto, etc.) ou le financement d'une assurance collective contre les inondations, il existe une étape supplémentaire concernant la Small Business Administration (SBA) des États-Unis. Si la FEMA ne vous dirige pas vers le programme SBA de prêt en cas de catastrophe à taux d'intérêt réduit, ou en cas de refus après avoir rempli le dossier de demande de prêt, il est possible que vous puissiez prétendre à ces types d'aide supplémentaire pour Autres besoins, et encore une fois, vous devrez présenter les justificatifs de dépenses correspondants. Si vous êtes admissible à un prêt SBA, mais que vous choisissez de ne pas l'accepter, l'aide ONA peut ne pas vous être offerte.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les options à votre disposition ou en cas de questions au sujet de votre demande, le personnel de la FEMA se tient à votre disposition pour vous aider – vous pouvez appeler la ligne d'assistance de la FEMA (800-621-3362) ou vous rendre à l'un des centres de rétablissement après sinistre ouverts en Louisiane pour vous entretenir en personne avec un agent de la FEMA. Pour trouver votre centre le plus proche, consultez www.fema.gov/DRC.

Vous pouvez joindre la FEMA de plusieurs manières différentes:

- En ligne à DisasterAssistance.gov;
- En appelant la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362. Des opérateurs multilingues se tiennent à disposition ; ou
- Télécharger l'application de la FEMA.